



Réformes électorales : Les membres du comité technique mixte MATDS-CENI étaient en conclave à Ouagadougou pour se pencher sur les réformes qui devraient intervenir en vue des élections de sortie de Transition.



LE PASTEUR FLAVIEN TAPSOBA REPOSE DÉSORMAIS À GOUNGHIN



Equipe de rédaction

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Elysé OUEDRAOGO

SUPERVISION

Yamba Malick SAWADO
Aboubacar SAVADO

REDACTRICE EN CHEF

Peggy S. OUEDRAOGO

EQUIPE DE REDACTION

Oumar TALL
Yves Aristide KABORE



ELECTIONS DE SORTIE DE TRANSITION : UN COMITÉ TECHNIQUE MIXTE SE PENCHE SUR LES RÉFORMES

Le siège de la Fondation internationale des systèmes électoraux (IFES) à Ouagadougou, a abrité du 18 au 22 septembre 2023, les travaux du comité technique mixte MATDS-CENI pour réfléchir sur les réformes à venir en vue des élections de sortie de Transition.

La rencontre a été présidée par le Vice-président de la CENI, Aboubacar Relwendé SAVADOGO et a regroupé des techniciens du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS), et ceux de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).



Dans le cadre des préparatifs des élections de sortie de Transition, le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité, a élaboré un document synoptique des propositions législatives de réaménagement du cadre légal des élections. Dans l'optique d'améliorer ledit document et de créer un consensus autour de problématiques majeures liées notamment aux rôles des acteurs et au redimensionnement des circonscriptions électorales, il a été proposé et mis en place un comité technique mixte MATDS-CENI.

Ce Comité technique mixte a pour missions spécifiques, d'épuiser la réflexion sur les problématiques contenues dans un chronogramme pré établi, ou à tout le moins, d'y apporter des réponses consensuelles qui tiennent compte de la contexture politico-institutionnelle et des impératifs de garantir un processus électoral apaisé.

Les travaux de cette semaine bien studieuse, ont tourné autour de deux grands points majeurs. Il s'agit de l'analyse des dispositions relatives aux chefs de circonscription administrative et sur l'organisation pratique des scrutins. Sur le premier point, le DSOE a donné une explication sur l'esprit qui a sous-tendu l'écriture des dispositions relatives aux chefs de circonscription administrative (CCA) dans le document synoptique du fait que ceux-ci concourent dans la limite de leurs attributions au bon déroulement du processus électoral ; toute chose qui nécessite un ancrage juridique. Le comité a suggéré, pour ce faire et en complément, de trouver un mécanisme d'inscription d'une prise en charge budgétaire des activités inhérentes aux attributions et compétences des Chefs de Circonscription Administrative en matière électorale.

Quant au second point des échanges, les membres du comité ont formulé des recommandations dont les plus pertinentes sont entre autres : l'option de deux urnes, l'élection des conseillers municipaux et régionaux pour 40% au scrutin de liste majoritaire à un tour et pour 60% au scrutin proportionnel au plus fort reste pour tous les partis ayant obtenu le seuil de 3%. L'attribution d'un pourcentage de conseillers au parti ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés a l'avantage de la simplicité et garantit une majorité stable de gouvernance au président de conseil de collectivité élu. La question du vote des détenus a aussi été abordée par les participants. A ce sujet le comité a relevé que le vote des détenus dans les centres pénitenciers pose d'abord le problème de la sécurité des agents électoraux.



Ceni@infos



BULLETIN NUMÉRIQUE D'INFORMATIONS DE LA CENI BURKINA FASO



Actualité N° 00010 Septembre 2023

www.ceni.bf



Ensuite, il viole d'une certaine manière le secret du vote dans la mesure où les résultats du dépouillement donnent la tendance ou l'inclinaison politique de la majorité des votants du centre pénitentiaire considéré. Le comité a donc opté de disposer pour le vote des détenus à l'extérieur des centres pénitentiaires, par dérogation dans les bureaux de vote les plus proches, avec les aménagements sécuritaires nécessaires (prise en charge des GSP et disponibilité de véhicules de transport).

Le Vice-Président de la CENI, SAVADOGO Aboubacar Rélowendé a remercié les membres du comité technique pour la qualité des travaux qui vont permettre d'améliorer le document synoptique du code électoral. Il a, non seulement, remercié le directeur pays de IFES pour son accompagnement au comité technique mixte CENI-MATDS mais également sollicité son appui pour les activités à venir.



www.ceni.bf



Ceni@infos



BULLETIN NUMÉRIQUE D'INFORMATIONS DE LA CENI BURKINA FASO

 @ceniburkina

Actualité N° 00010 Septembre 2023

www.ceni.bf

NECROLOGIE : le Pasteur Flavien TAPSOBA n'est plus !

Le mardi 12 juillet 2023 s'est tenue à Ouagadougou, la 15ème session du Comité de Pilotage du Projet d'Appui aux processus électoraux (PAPE). Co-présidé par la Représentante Résidente par intérim du PNUD, Isabelle Tschan et le président de la CENI, Elysé OUEDRAOGO. La session a connu la participation des représentants du ministère en charge de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, des Organisations de la société civile et des Partenaires techniques et financiers.



L'ancien président de la CENI, Pasteur Flavien TAPSOBA repose à jamais sous le baobab que lui-même a planté dans la cour de l'école Raoul Follereau sise à Gounghin.

Venue l'accompagner dans sa dernière demeure, une foule composée de personnalités comme l'ancien président de la CENI, Moussa Sanogo, l'ancien ministre Simon COMPAORE, le Cheick DOUKOURE et le grand Chancelier des Ordres Burkinabè, le Général de Brigade Pingrenoma ZAGRE. Ce dernier a, au nom du Président de la Transition, procédé à l'élévation à titre posthume de l'illustre disparu au rang de Chevalier de l'Ordre de l'Étalon. Pasteur Flavien TAPSOBA aura marqué la nation Burkinabè par son engagement sans faille pour la culture de la paix, l'éducation et la promotion de la jeune fille à travers plusieurs œuvres écrites, des associations créées et des combats menés.

L'illustre disparu a été président de la Commission électorale nationale indépendante de 1999 à 2001. Durant son mandat, il organisé avec succès, les élections municipales du 24 septembre 2000, ce qui lui a valu une reconnaissance nationale et internationale.



 @ceniburkina

www.ceni.bf



L'ULTIME HOMMAGE AU PASTEUR FLAVIEN

A titre posthume et au nom du Président de la Transition, le Pasteur Flavien TAPSOBA a été élevé au rang de Chevalier de l'Ordre de l'Étalon. Le président de la CENI Élysé OUÉDRAOGO a eu l'honneur de lire l'hommage que la Nation Burkinabè rend à l'homme politique, l'homme de culture et l'homme de paix qu'il a été.

Ci-dessous l'intégralité du discours prononcé le mardi 26 septembre 2023.



« Mesdames et Messieurs, Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre un ultime hommage au Pasteur Issaka Flavien TAPSOBA, un homme dont la vie fut marquée par un dévouement inlassable, à la foi chrétienne, à l'éducation, à la culture de la paix, à la promotion du dialogue interreligieux et de la réconciliation nationale ainsi qu'à l'ancrage de la démocratie au Burkina Faso.

L'illustre disparu, le Pasteur Tapsoba a consacré sa vie à des causes nobles qui ont touché de nombreuses vies. Tout d'abord, en tant qu'éducateur fervent, il a laissé un héritage indélébile dans le domaine de l'éducation. Directeurs des écoles de la Mission apostolique du Burkina Faso, celui à qui nous rendons hommage a été membre fondateur de plusieurs établissements d'enseignement et de formation.

Du reste, c'est sur le site de son école « Raoul Follereau » que nous sommes réunis ce matin pour lui faire rendre cet ultime hommage. Ses œuvres sociales et son dévouement envers la jeunesse burkinabè ont ouvert de nombreuses portes pour les générations futures.

C'est donc peu, d'affirmer que son engagement pour l'éducation a contribué à l'autonomisation de nombreux jeunes filles et garçons et à la construction d'un Burkina Faso plus fort.

En tant qu'homme de foi intrépide, le Pasteur Tapsoba a occupé de nombreuses responsabilités ecclésiales au sein de l'Église évangélique. Il a été un exemple de piété, de tolérance religieuse et de compassion. Son livre emblématique « Le Chrétien et la Culture de la Paix » n'était pas seulement un titre, mais un mode de vie qu'il a incarné. Il en a publié de nombreux autres qui sont des chefs d'œuvres. Sa foi l'a guidé dans son engagement pour la paix, la justice et la réconciliation.

Le Pasteur Flavien était également un ardent défenseur du dialogue interreligieux, non seulement au Burkina Faso, mais aussi dans le monde entier en tant que Membre du PRICA, le programme des relations Islamo-chrétiennes en Afrique. Il croyait beaucoup en la force de l'unité dans la diversité religieuse et culturelle.



Son travail dans ce domaine a contribué à renforcer les liens de compréhension et de respect mutuel notamment, entre les différentes confessions religieuses. Artisan de paix, il a laissé une marque indélébile au sein du réseau Ouest Africain pour la construction de la paix (WANEP) au Burkina Faso et en Afrique et a aussi travaillé dans le Partenariat stratégique pour la construction de la paix. Engagé pour la cause des femmes, les lignes de son ouvrage « le 3ème millénaire, le millénaire de la femme » traduisent son engagement pour l'amélioration de la condition féminine. Il a longtemps travaillé au sein de la commission des religieux et coutumiers contre la pratique de l'excision (RELECOR). Son combat pour la réconciliation nationale est tout aussi remarquable. Sa participation active dans plusieurs Commissions, dont celle pour la réconciliation nationale en 1999 et celle chargée des droits spécifiques à la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) du Burkina Faso de 2002 à 2007, témoigne de son engagement indéfectible pour la guérison des blessures du passé et la construction d'une nation plus unie. C'est aussi cet humanisme qui lui a valu d'être lauréat du prix CIVIPAX (civisme et paix) décerné en 2007.

Pasteur Flavien a consacré aussi sa vie pour l'ancrage de la démocratie dans notre pays :

- D'abord en tant Membre de la chambre des Représentants, la deuxième chambre du Parlement où il a siégé de 1997 à 1999 ;
- Ensuite en tant que président de la Commission électorale nationale indépendante.

Sur cette responsabilité à la CENI, je voudrais au nom des anciens Présidents de la CENI, des commissaires et du personnel technique et administratif, saluer la mémoire d'un homme généreux, discret et courtois. En septembre 2021, j'ai eu l'honneur de l'accueillir à la CENI, venu dit-il, pour encourager l'équipe nouvellement installée et l'assurer de son accompagnement et de ses prières. Le Pasteur Flavien a été la cheville ouvrière de l'organisation des élections municipales du 24 septembre 2000.

Son dévouement à garantir un processus électoral équitable et transparent a été salué par tous les acteurs nationaux et internationaux, soucieux de voir la démocratie prospérer dans notre pays. Aujourd'hui, en rendant hommage au Pasteur Tapsoba Issaka Flavien, nous honorons un homme dont l'héritage restera gravé dans l'histoire du Burkina Faso. Son leadership, son dévouement, son attachement à la justice et à la paix perdureront en tant que sources d'inspiration pour des générations.

Nous nous souviendrons toujours de lui avec gratitude et respect. Pasteur Issaka Flavien TAPSOBA, vous avez mené le bon combat, Que Dieu vous fasse grâce de la vie éternelle, c'est à elle que vous avez été appelée et c'est notre grande espérance pour vous.

Reposez en paix ! »



Ceni@infos



BULLETIN NUMÉRIQUE D'INFORMATIONS DE LA CENI BURKINA FASO

 @ceniburkina

Actualité N° 00010 Septembre 2023

www.ceni.bf



 @ceniburkina

www.ceni.bf